



ATELIER 1

HEBERGEMENT COLLECTIF – HEBERGEMENT DIFFUS

Présenté par Corinne Plougonven, Chef de Service.



L'ASSOCIATION AMISEP

- ♦ Association d'Insertion Sociale et Professionnelle
- ♦ Née en 1998 de la fusion de 3 associations Morbihannaises
- ♦ Siège social : Pontivy
- ♦ Association d'ampleur Régionale - 650 salariés
- ♦ Organisation selon 4 Pôles : un pôle Médico-Social ; un pôle Economique ; un pôle Formation et un pôle Insertion.
- ♦ Le pôle Insertion : Vannes - Pontivy - Ploërmel et Lannion.



LE SERVICE KERLANN DE LANNION

- ♦ 2005 : Implantation de l'Association dans les Côtes d'Armor :
 - Création d'une Maison Relais sur Lannion (25 places)
 - Gestion du CHRS (28 places) et de 8 logements temporaires (ALT)

- ♦ Aujourd'hui, le service Kerlann intervient dans 4 domaines :
 - **L'accueil et l'orientation** (accueil de jour - accueil de proximité)
 - **L'hébergement et le logement** (Dispositifs d'hébergement - Mesures d'accompagnement de type ASLL, AVDL, AESF, ASRL - et une Maison Relais)
 - **La Santé** (un Point Santé)
 - **Le travail et l'emploi** (1 atelier de remobilisation ; 4 Chantiers d'insertion)



LES DISPOSITIFS D'HEBERGEMENT

- 1 accueil hivernal
- 1 ALT d'urgence dédié aux personnes victimes de violences conjugales
- 2 places de stabilisation
- 28 places de CHRS
- 8 Logements temporaires (ALT)



EVOLUTION DES MODES D'HEBERGEMENT

Le CHRS avant 2005 :

- Autre gestion associative avec des modalités d'hébergement différentes :
 - **8 places en collectif - 20 places en diffus**
 - Fonctionnement d'internat
 - Organisation : un travailleur social à 9h jusqu'à 10h le lendemain matin - un binôme de 9h à 18h
 - 4 chambres collectives au sein d'une maison individuelle (1 à 3 personnes par chambre) avec salle de bain commune
 - Une cuisine collective avec repas pris en commun
 - Espaces de « vie quotidienne » (activités ; laverie...).



EVOLUTION DES MODES D'HEBERGEMENT

Le Pôle Hébergement depuis 2005 :

- Hébergement **en diffus** exclusivement : 30 appartements loués aux bailleurs sociaux du territoire. Logements tous meublés et équipés par l'association et répartis sur 4 quartiers de Lannion + 1 sur la commune de Tréguier.
- 28 places CHRS : 19 appartements de T1 au T4
- 1 accueil hivernal : 1 appartement de T1
- 1 ALT d'urgence « victimes de violences » : 1 T3 sécurisé
- 2 places de Stabilisation : 2 appartements de T1
- 8 ALT : 8 appartements de T1 au T3



NOUVELLE ORGANISATION

- ♦ Hébergement **en diffus**
- ♦ **Présence des travailleurs sociaux** entre 8h30 et 18h
- ♦ **Astreinte cadre** les soirs et week-ends
- ♦ **Accompagnements individualisés** (Référence ; Mesures d'Accompagnement en fonction des besoins...)
- ♦ **Formalisation des pratiques** (entretiens individuels sur rendez-vous, dans les locaux du service Kerlann, au sein des hébergements ou dans le cadre d'accompagnements extérieurs...)
- ♦ **Actions collectives ponctuelles** (petits déjeuners ; ateliers...)



INTERETS

HEBERGEMENT COLLECTIF	HEBERGEMENT DIFFUS
§ Veille quant aux situations de publics spécifiques : personnes victimes de violences ; personnes à la santé très fragilisées... § Apprentissages et réapprentissage : accompagnement à la parentalité ; réadaptation à la vie quotidienne (habiter ; se faire à manger...) § Lien Social : sociabilité et relations communautaires	· Forme d'hébergement respectueuse de l'intimité des personnes accueillies (chambre individuelle ; clé...) · Se rapproche au plus près du droit commun en évitant aussi toute stigmatisation · Favoriser le maintien de l'autonomie



EVOLUTION DES PRATIQUES

- ◆ En réponse aux besoins de publics spécifiques ; aux besoins d'apprentissage et de lien social...
 - Accompagnement renforcé sur les lieux d'hébergement (rencontres régulières ; possibilité de mise en place de TISF, d'intervention de cabinet infirmiers...)
 - Mise en place de permanences chaque après-midi
 - Mise en place de temps collectifs (Repas ; café ; ateliers...)
 - Mise en place de Protocoles (en cas d'urgence...)
 - Mutualisation avec d'autres dispositifs du service (maison relais ; accueil de jour ; atelier de remobilisation ; point santé...) ;



EVOLUTION DES PRATIQUES

- Conventions (bailleurs sociaux ; Centre Hospitalier Spécialisé...)
- Travail en réseau plus important (CCAS ; MdD ; PMI ; Service enfance jeunesse ; CSAPA ; centre social ; associations de quartiers ; GEM ; police et gendarmerie...)
- Appui sur différentes instances pluridisciplinaires (Tables rondes territoriales ; CESP ; CLS...)
- Instances de Participation (CCRPA ; CVS...)



AXES DE PROGRESSION...

- 3 axes essentiels :
 - Le décroisonnement des pratiques entre le sanitaire et le social
 - Renforcement du lien social
 - Fluidité des parcours vers le logement

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

